

Si les mesures sociales revendiquées par la CGT vont avoir un effet positif sur l'environnement, le travail se doit aussi de contribuer plus directement à la lutte contre le dérèglement climatique et la surconsommation. Au delà de la protection des salarié.e.s, il s'agit aussi de préserver leur biotope.

La CGT milite pour :

Des propositions pour un véritable changement

- Une Aide véritablement incitative aux transports "doux" et alternatifs :
- L'attribution d'une "prime transport" (art 3261-3 du Code du travail) pour tout-e-agent-e devant, par défaut, recourir à l'usage d'un véhicule personnel sur tout ou partie du trajet domicile - travail.
- Une indemnité Vélo (Décret n° 2016-1184 du 31 août 2016).
- La mise en place de l'abonnement covoiturage.
- La mutualisation des restaurants administratifs dans les gros centres (ex Lille siège)
- La prise en charge à 100% des abonnements de transport en commun.
- La mise en place de bornes de rechargement dans toutes les DT voire toutes les UTPAS.
- Favoriser les fournisseurs locaux pour tous les matériaux, matériels et fournitures (et pas que dans les cantines).
- Une réflexion approfondie sur le recours au numérique et ses effets sur l'environnement et les conditions de vie.
- Une véritable politique institutionnelle de baisse de la consommation d'énergie et de ressources, le combat ne peut être porté que par les salarié.e.s.